



Liste des matières RECYCLABLES par l'entreprise Gaudreau et permises dans le bac roulant vert

Papier et carton

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Circulaires • Revues (Magazines) • Annuaires • Catalogues • Courrier (incluant enveloppes) • Sacs bruns | <ul style="list-style-type: none"> • Cartons • Boîtes de lait et de jus en carton • Conteneurs de type Tetrapack (incluant boîtes de jus individuelles) • Papiers d'emballage • Boîtes de céréales • Emballage extérieur des cartons de cigarettes |
|--|--|

Plastique

- Conteneurs et bouteilles numérotés de 1 à 7 portants le symbole ♻️ (bouteilles d'eau, de jus ou de liqueur, consignées ou non) portant
- Conteneurs de styromousse le symbole ♻️ (incluant les verres à café et les barquettes de viande. Attention le Bioxo n'est pas recyclable)
- Conteneurs individuels de yogourt
- Conteneurs d'huile égouttés avec bouchon dessus
- Couverts et bouchons
- Vaisselle (jetable) en plastique propre

Verre

- Tous les **conteneurs** (bouteilles, pots, récipients) clairs ou colorés (vert, bleu, brun)

Sacs de plastique

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Sacs de plastique (propres) ATTENTION AUX SACS EPI COMME LE PUBLISAC (les oxo-biodégradables ne sont PAS RECYCLABLES) • Sacs d'épicerie • Emballages de papier hygiénique • Emballages de légumes surgelés • Sacs de nettoyage à sec | <ul style="list-style-type: none"> • Sacs de pain • Pellicules extensibles (type « Saran Wrap ») • Emballages de laine minérale • Sacs de croustilles • Sacs de terreaux et d'engrais propres • Sacs d'épinards |
|--|---|

Métaux

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de conserve • Cannelles d'aluminium • Papier et assiettes d'aluminium non souillés | <ul style="list-style-type: none"> • Bouchons et couvercles de métal • Conteneurs de peinture vides et secs
sinon = déchets dangereux |
|---|--|

Notes : Toujours tout mettre en VRAC à l'exception des sacs et pellicules plastiques qui doivent être mis dans un sac noué. Rincer les conteneurs et défaire les boîtes. Il N'EST PAS nécessaire d'enlever les étiquettes sur les boîtes de conserve, les bouteilles de plastique et les pots en verre.